

DEC160846INEE

Décision portant nomination de M. Nicolas TEYSSANDIER aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° DEC100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Nicolas Teyssandier, Chargé de Recherche 1^{ère} classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut Ecologie et Environnement du 1^{er} septembre 2016 au 31 décembre 2017. En appui à la Directrice Adjointe Scientifique en charge de la thématique « hommes-milieus et développement durable », la mission de Nicolas Teyssandier a pour objet le suivi des actions et la participation aux réunions relatives aux thématiques liées à la préhistoire et à l'archéologie, ainsi que le suivi des unités de l'INEE concernées.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Nicolas Teyssandier demeure affecté à l'UMR5608 Travaux de Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés (TRACES) – Université Toulouse-Jean-Jaures – Maison de la Recherche – 5 allée Antonio Machado – 31058 Toulouse cedex 9

Article 2

Du 1^{er} septembre 2016 au 31 décembre 2017, Monsieur Nicolas Teyssandier percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 14 – Midi-Pyrénées

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président

Alain Fuchs